

La loi contre le racisme fête le  
1er juillet 1992, son 20<sup>ème</sup> anniversaire

Le racisme c'est la bêtise. Le racisme dégrade l'Autre, mais il me dégrade aussi. Si je méprise, si j'insulte, si je frappe une autre personne parce qu'elle est différente de moi, il faut que j'accepte l'idée qu'un jour, on pourra me mépriser, me frapper, m'insulter pour la même raison.

La loi punit l'expression du racisme. Depuis vingt ans, la loi française du 1er juillet 1972 protège les personnes de la bêtise des autres. Elle punit les expressions caractérisées et publiques du racisme : l'infirure, la diffamation, la violence, la discrimination, la provocation à la haine.

La loi doit protéger. La loi peut être améliorée sans cesse, mais ne pourra à elle seule guérir du racisme.

La loi ne peut pas tout contre la bêtise. La forme des lignes digitales de mon index et la couleur de mes rêves font de moi un être unique et respectable. Cela est commun à tous les êtres humains.

Est-ce que je veux être responsable ? Défendre de n'être ni auteur, ni acteur, ni complice du racisme par mon silence ?

Moi, je peux tout contre le racisme.



Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

89, rue Oberkampf 75011 Paris. tel 48.06.88.00